



Fiche de données de sécurité  
(selon OChim suisse)

**elma tec clean A1**

Date d'impression: 01.09.2023  
Modifié: 01.09.2023  
Version 1.8 (CH-FR)

Suppléments à la fiche de données de sécurité (Règlement (CE) n° 1907/2006)  
selon Ordonnance sur les produits chimiques (OChim) suisse

**A RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**Importateur:** Elma Schmidbauer Suisse AG  
Hintermättlistrasse 11, CH-5506 Mägenwil  
Téléphone: +41 62 887 2500, Fax: +41 62 887 2509  
E-Mail: info@elma-suisse.ch  
Internet: www.elma-suisse.ch

**Renseignements en cas d'urgence:** Centre suisse d'information toxicologique de Zurich (CSIT)  
Téléphone: 145 (seulement depuis la suisse)

**A RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**Composants avec leurs valeurs limites relatives aux postes de travail à contrôler (Suva)**

No. CAS	Désignation / Substance	Valeur VME	Valeur VLE sur une courte durée	Notations / Remarques	Toxicité critique	Méthodes de mesure
71-23-8	n-Propanol	200 ppm / 500 mg/m <sup>3</sup>		R	VRS Yeux	INRS NIOSH

**A RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**Recommandations relatives au produit**

Neutraliser avec de l'acide de vinaigre ou de l'acide de citron et rejeter à l'égout, compte tenu de l'Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux) et des règlements administratifs en vigueur locale ou éliminer comme déchets spéciaux selon Ordonnance sur le traitement des déchets (OTD) et Ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD).

**A RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**

**Composants selon Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim) Annexe 2.2 :**  
5-15% agents de surface anioniques, <5% agents de surface non ioniques.

**Ordonnance sur les accidents majeurs (OPAM):** Annexe 1: non cité.

**Ordonnance sur la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (OCOV) (Etat le 1<sup>er</sup> janvier 2023) :**  
12,6 % .



Fiche de données de sécurité conformément au  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**elma tec clean A1**

Date d'édition 01.09.2023  
Date d'exécution 01.09.2023  
Version 1.8 (fr)  
remplace la version de 06.09.2022 (1.7)

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom commercial du produit/désignation** elma tec clean A1  
**Identifiant unique de formulation** UFI: CN40-H01H-H004-J3NC  
**Catégorie de produits** PC-CLN-OTH Autres produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance (à l'exclusion des produits biocides)

**Composant(s) déterminant la classification de danger**

n-propanol, C14-C17-alkyl sulfonate de sodium, isotridecanol, éthoxylé

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Secteur d'utilisation**

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)  
SU3 Utilisations industrielles

**Catégories de processus [PROC]**

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.  
PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)  
PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

**Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]**

ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)

**Catégories de produits [PC]**

PC35 Produit de lavage et de nettoyage

**Usage de la substance/du mélange**

Concentré de nettoyage légèrement alcalique émulsionnant pour verrerie et circuits imprimés (PCB's).

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur**

Elma Schmidbauer GmbH  
Gottlieb-Daimler-Str. 17  
D-78224 Singen (Htwl.)  
Téléphone +49 7731 882-0  
Télécopie +49 7731 882-266  
E-mail info@elma-ultrasonic.com  
Site web www.elma-ultrasonic.com

Service responsable de l'information:  
Chemie/Labor: Email: chemlab@elma-ultrasonic.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Vergiftungs-Informations-Zentrale Freiburg (Sprache/Language: DE, +49 761 19240  
EN)  
France: numéro ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59  
Belgique: Centre Antipoisons Belge 070 245 245

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) Procédure de classification  
N° 1272/2008 [CLP]  
Eye Dam. 1, H318 Méthode de calcul.

**Consignes en cas de risques pour la santé**

H318 Provoque de graves lésions des yeux.



**elma tec clean A1**

Date d'édition 01.09.2023  
Date d'exécution 01.09.2023  
Version 1.8 (fr)  
remplace la version de 06.09.2022 (1.7)

## 2.2 Éléments d'étiquetage

### étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

**Composant(s) déterminant la classification de danger**

n-propanol, C14-C17-alkyl sulfonate de sodium, isotridecanol, éthoxylé

**Pictogrammes des risques**



GHS05

**Mention d'avertissement**

Danger

**Mentions de danger**

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

**Conseils de prudence**

P280 Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un médecin.

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P331 NE PAS faire vomir.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

**Autre étiquetage**

caractéristique des composants selon le décret CE n°648/2004:

5 - 15% agents de surface anioniques

< 5% agents de surface non ioniques

## 2.3 Autres dangers

**Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles**

Skin Irrit. 3 H316: Provoque une légère irritation cutanée.

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

**Effets nocifs possibles sur l'environnement**

Aquatic Acute 3 H402: Nocif pour les organismes aquatiques.

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

D'après la recette le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

## \* RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

### 3.1 Substances

non applicable

### \* 3.2 Mélanges

**Composants dangereux**

n°CAS	N°CE	Nom de la substance	Concentration	Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	SCL/ M/ ATE
71-23-8	200-746-9	n-propanol	< 15 pds %	Flam. Liq. 2; H225 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H336	



Fiche de données de sécurité conformément au  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**elma tec clean A1**

Date d'édition 01.09.2023  
Date d'exécution 01.09.2023  
Version 1.8 (fr)  
remplace la version de 06.09.2022 (1.7)

n°CAS	N°CE	Nom de la substance	Concentration	Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	SCL/ M/ ATE
97489-15-1	307-055-2	C14-C17-alkyl sulfonate de sodium	5 < 10 pds %	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412	Skin Irrit. 2;H315: C>10% Eye Dam. 1;H318: C>15% Eye Irrit. 2;H319: 10%<C=<15%
69011-36-5	931-138-8	isotridecanol, éthoxylé	< 5 pds %	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318	Eye Dam. 1;H318: C>10% Eye Irrit. 2;H319: 1%<C=<10%  ATE(voie orale): 500 mg/kg

Numéro d'enregistrement REACH	Nom de la substance
01-2119486761-29	n-propanol
01-2119489924-20	C14-C17-alkyl sulfonate de sodium
Not relevant (polymer).	isotridecanol, éthoxylé

**Indications diverses**

Mélange légèrement alcalin aqueux d'agents de surface anioniques et non ioniques, agents complexants et solvant.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

**Remarques générales**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

**Après contact avec la peau**

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau chaude.  
En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

**En cas d'ingestion**

NE PAS faire vomir.  
En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.  
Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.  
Traitement médical nécessaire.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes**

Aucune autre information disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Informations pour le médecin**

Aucune autre information disponible.



**elma tec clean A1**

Date d'édition 01.09.2023  
Date d'exécution 01.09.2023  
Version 1.8 (fr)  
remplace la version de 06.09.2022 (1.7)

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyen d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés**

Eau  
mousse résistante à l'alcool  
Poudre d'extinction  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
eau pulvérisée

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Produits de combustion dangereux**

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux  
En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:  
Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)  
Monoxyde de carbone  
Dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>)

### 5.3 Conseils aux pompiers

**Équipement spécial de protection en cas d'incendie**  
ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie.

### Informations complémentaires

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant  
Le produit lui-même n'est pas combustible.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Pour les non-secouristes**

Utiliser un équipement de protection personnel.  
Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

**Pour les secouristes**

Veiller à assurer une aération suffisante.  
Protection individuelle  
Utiliser un équipement de protection individuel.  
Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Pour la rétention**

Matière appropriée pour recueillir le produit:  
Sable  
Sciure de bois  
Liant universel  
Kieselguhr  
Éliminer les résidus par rinçage à l'eau.  
Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7  
Protection individuelle: voir rubrique 8



**elma tec clean A1**

Date d'édition 01.09.2023  
Date d'exécution 01.09.2023  
Version 1.8 (fr)  
remplace la version de 06.09.2022 (1.7)

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Mesures de protection

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.  
Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.  
Eviter le contact avec les yeux et la peau.  
Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

#### Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Des installations de nettoyage sont disponibles en nombre suffisant  
Conserver à l'écart des aliments et boissons.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.  
Conserver le récipient bien fermé.

#### Classe de stockage

12 liquides non combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

#### Autres indications relatives aux conditions de stockage

Conserver sous clé et hors de portée des enfants.  
Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.  
Ne pas conserver à une température inférieure à 5 °C.  
Ne pas conserver à une température supérieure à 30 °C.  
Durée de stockage: 5 ans.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### Recommandation

aucune autre

## \* RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### \* 8.1 Paramètres de contrôle

#### \* Valeurs limites au poste de travail

n°CAS	N°CE	Agent	valeur limite au poste de travail
71-23-8	200-746-9	Propan-1-ol	100 [ml/m <sup>3</sup> (ppm)] 250 [mg/m <sup>3</sup> ] (BE)
71-23-8	200-746-9	Propan-1-ol	200 [ml/m <sup>3</sup> (ppm)] 500 [mg/m <sup>3</sup> ] (CH)
71-23-8	200-746-9	Propan-1-ol	200 [ml/m <sup>3</sup> (ppm)] 500 [mg/m <sup>3</sup> ] (F)
71-23-8	200-746-9	Alcool n-propylique	200 [ml/m <sup>3</sup> (ppm)] 500 [mg/m <sup>3</sup> ] TMP no. 84, FT no. 211

#### \* DNEL salarié

n°CAS	Agent	DNEL valeur	DNEL type	Remarque
97489-15-1	C14-C17-alkyl sulfonate de sodium	5 mg/kg p.c. /jour	long terme dermique (systémique)	Facteur d'évaluation 40
71-23-8	n-propanol	136 mg/kg p.c. /jour	long terme dermique (systémique)	
71-23-8	n-propanol	268 mg/m <sup>3</sup>	long terme par inhalation (systémique)	Facteur d'évaluation 7.5
97489-15-1	C14-C17-alkyl sulfonate de sodium	35 mg/m <sup>3</sup>	long terme par inhalation (systémique)	Facteur d'évaluation 10



**elma tec clean A1**

Date d'édition 01.09.2023  
Date d'exécution 01.09.2023  
Version 1.8 (fr)  
remplace la version de 06.09.2022 (1.7)

\* **PNEC**

n°CAS	Agent	PNEC Valeur	PNEC type	Remarque
97489-15-1	C14-C17-alkyl sulfonate de sodium	0.06 mg/L	eaux, eau douce	Facteur d'évaluation 10
97489-15-1	C14-C17-alkyl sulfonate de sodium	600 mg/L	station d'épuration (STP)	Facteur d'évaluation 1
71-23-8	n-propanol	6.83 mg/L	eaux, eau douce	Facteur d'évaluation 10
71-23-8	n-propanol	96 mg/L	station d'épuration (STP)	Facteur d'évaluation 100

\* **8.2 Contrôle de l'exposition**

\* **Contrôles techniques appropriés**

\* **Mesures techniques pour éviter l'exposition**

Ventilation technique en cas d'exposition continue ou à des températures de bain plus élevées.

**Protection individuelle**

**Protection yeux/visage**

lunettes assurant une protection complète des yeux

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

**Mesures techniques pour éviter l'exposition**

Avant l'introduction de rejets dans les stations d'épuration, une neutralisation est généralement nécessaire.

Évitez la pénétration dans la terre/le sous-sol.

Ne pas rejeter dans les eaux superficielles.

**Indications diverses**

Valeurs limites d'exposition professionnelle pour 1-propanol.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**État physique**

liquide

**Couleur**

jaunâtre

**Odeur**

comme:

Alcool

**Données de sécurité**

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Seuil olfactif:			1-propanol: 0,075 - 150 mg/m <sup>3</sup> (0,03 - 60 ppm).
Point de fusion/point de congélation	Plage de solidification < 0 °C		
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	≥ 88 °C		Azéotrope
inflammabilité	solide		non applicable
inflammabilité	gazeux		non applicable
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Limite supérieure d'explosivité 13.5 Vol-%		Valeur pour 1-propanol.
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Limite inférieure d'explosivité 2.1 Vol-%		Valeur pour 1-propanol.



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**elma tec clean A1**

Date d'édition 01.09.2023  
Date d'exécution 01.09.2023  
Version 1.8 (fr)  
remplace la version de 06.09.2022 (1.7)

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Point éclair	37.5 °C	DIN EN ISO 13736	N'entretient pas la combustion.
Température d'auto-inflammabilité	360 °C		Valeur pour 1-propanol.
Température de décomposition	≥ 88 °C		
pH	dans l'état fourni env. 10.6 (20°C)		
Viscosité	(dynamique) 4.9 mPa*s (20°C)		
solubilité(s)	Solubilité dans l'eau		miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	0.34		Valeur pour 1-propanol.
Pression de vapeur	23- 43 hPa (20°C)		
Densité et densité relative	1.018 g/cm <sup>3</sup> (20°C)		
Densité de vapeur relative	2.07		Valeur pour 1-propanol.
caractéristiques des particules			non applicable (liquide).

## 9.2 Autres informations

### Informations sur les classes de danger physique

#### Explosifs

**Estimation/classification**

Le mélange ne contient pas de substances explosibles (CLP I 2.1.4.3 a).

CLP I 2.1.4.3 a: La méthode de classification ne s'applique pas car il n'y a pas, dans la molécule, de groupes chimiques associés à des propriétés explosives.

#### gaz inflammables

**Estimation/classification**

non applicable (liquide).

#### Aérosols

**Estimation/classification**

non significative - aucun aérosol.

Les critères de classification pour la classe de danger ne sont pas conformes à la définition.

#### Gaz comburant

**Estimation/classification**

non applicable (liquide).

#### gaz sous pression

**Estimation/classification**

non applicable (liquide - aucun gaz dissous).

#### liquides inflammables

**Estimation/classification**

Le point d'éclair est > 35 °C, n'entretient pas la combustion.

Le mélange n'est pas classé comme liquides inflammables.

#### solides inflammables

**Estimation/classification**

non applicable (liquide).

#### Matières et mélanges auto-réactifs

**Estimation/classification**

Le mélange ne contient pas de substances autoréactifs (CLP I 2.8.4.2 a).

CLP I 2.8.4.2 a: Il n'y a pas, dans la molécule, de groupes chimiques associés à des propriétés explosives ou autoréactives.





**elma tec clean A1**

Date d'édition 01.09.2023  
Date d'exécution 01.09.2023  
Version 1.8 (fr)  
remplace la version de 06.09.2022 (1.7)

**Liquides pyrophoriques**

**Estimation/classification**

Le mélange ne contient pas de substances pyrophoriques - non spontanément inflammable (CLP I 2.9.4.1).  
CLP I 2.9.4.1: Il n'y a pas lieu d'appliquer la procédure de classification pour les liquides pyrophoriques lorsque l'expérience acquise dans la fabrication ou l'utilisation d'une substance ou d'un mélange montre que celle-ci/celui-ci ne s'enflamme pas spontanément au contact de l'air à température normale, c'est-à-dire que la substance demeure notablement stable à température ambiante pendant une durée prolongée (plusieurs jours).

**Matières solides pyrophoriques**

**Estimation/classification**

non applicable (liquide).

**matières et mélanges auto-échauffants**

**Estimation/classification**

Le mélange ne contient pas de substances auto-échauffants.

**Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables**

**Estimation/classification**

non significative - ne dégage pas au contact de l'eau des gaz inflammables (CLP I 2.12.4.1).  
CLP I 2.12.4.1: Il n'y a pas lieu d'appliquer la procédure de classification pour cette classe: a) si la structure chimique de la substance ou du mélange ne contient pas de métaux ou de métalloïdes; ou b) si l'expérience acquise dans la production ou la manipulation de cette substance ou de ce mélange montre qu'elle/il ne réagit pas avec l'eau, par exemple si la substance est fabriquée avec adjonction d'eau ou lavée à l'eau; ou c) s'il est avéré que la substance ou le mélange est soluble dans l'eau et donne un mélange stable.

**Liquides comburants**

**Estimation/classification**

Le mélange ne contient pas de substances comburantes.

**Matières solides comburantes**

**Estimation/classification**

non applicable (liquide).

**Peroxydes organiques**

**Estimation/classification**

Le mélange ne contient pas de peroxydes organiques.

**Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux**

**Caractéristiques en matière de sécurité**

	Valeur	Méthode, Résultat	Source, Remarque
Taux de corrosion (mm aluminium/année)	< 6.25 mm/a	Jugement d'experts et éléments de preuve.	
Taux de corrosion (mm acier/année)	< 6.25 mm/a	Jugement d'experts et éléments de preuve.	

**Estimation/classification**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Explosibles désensibilisés**

**Estimation/classification**

Le mélange ne contient pas de substances explosibles désensibilisés.

**Autres caractéristiques de sécurité**

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Taux d'évaporation			eau: 0,36 (ASTM D3539).
Taux d'évaporation			1-propanol: 0,89 (ASTM D3539) / 16 (DIN 53170) .
Teneur en solvant	< 15 %		



**elma tec clean A1**

Date d'édition 01.09.2023  
Date d'exécution 01.09.2023  
Version 1.8 (fr)  
remplace la version de 06.09.2022 (1.7)

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Propriétés explosives			aucune
Propriétés comburantes			aucune

**Autres informations**

Aucune autre information significative disponible.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

**10.1 Réactivité**

Réaction exothermique avec:

Acide

Aucune autre réaction dangereuse connue s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

**10.2 Stabilité chimique**

Le produit est stable à la température ambiante.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réagit au contact des agents d'oxydation forts.

Réagit au contact des acides forts.

**10.4 Conditions à éviter**

Chaleur et rayonnement direct du soleil.

**10.5 Matières incompatibles**

Réagit au contact des acides forts.

Comburant, fortes

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

**Toxicité aiguë**

**Données d'animaux**

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité orale aiguë	5011 mg/kg	ATE: Estimation de la toxicité aiguë	
	n°CAS69011-36-5 isotridecanol, éthoxylé 500 mg/kg	ATE: Estimation de la toxicité aiguë	
	n°CAS97489-15-1 C14- C17-alkyl sulfonate de sodium DL50: env. 1250 mg/kg Espèce Rat		
Toxicité dermique aiguë	> 5000 mg/kg	ATE: Estimation de la toxicité aiguë	
Toxicité inhalatrice aiguë	Toxicité inhalatrice aiguë (vapeur) > 50 mg/L	ATE: Estimation de la toxicité aiguë	



**elma tec clean A1**

Date d'édition 01.09.2023  
Date d'exécution 01.09.2023  
Version 1.8 (fr)  
remplace la version de 06.09.2022 (1.7)

Dose efficace	Méthode, Évaluation	Source, Remarque
n°CAS71-23-8 n-propanol Toxicité inhalatrice aiguë (vapeur) CL50: > 33.8 mg/L Espèce Rat Temps d'exposition 4 h		

**Estimation/classification**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

**Données d'animaux**

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
légèrement irritant	Méthode de calcul.	

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

**Données d'animaux**

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
Provoque des lésions oculaires graves.	Méthode de calcul.	

**Sensibilisation respiratoire**

**Estimation/classification**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Sensibilisation cutanée**

**Données d'animaux**

Résultat / Évaluation	Dose / Concentration	Méthode	Source, Remarque
non sensibilisant.		Méthode de calcul.	

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

**Estimation/classification**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancerogénité**

**Estimation/classification**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction**

**Estimation/classification**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Evaluation résumée des propriétés CMR**

Le mélange n'est pas classé comme mutagène / n'est pas classé comme cancérogène / n'est pas classé comme toxique pour la reproduction.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique**

**STOT SE 1 et 2**

**Estimation/classification**

Le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible (exposition unique).  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**STOT SE 3**

**Irritation des voix respiratoires**

**Estimation/classification**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



**elma tec clean A1**

Date d'édition 01.09.2023  
Date d'exécution 01.09.2023  
Version 1.8 (fr)  
remplace la version de 06.09.2022 (1.7)

**Effet narcotique**

**Estimation/classification**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée**

**Estimation/classification**

Le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible (exposition répétée).  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

**Estimation/classification**

Le mélange n'est pas classé comme dangereux par aspiration.  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Remarque**

1-propanol: Asp. Tox. 2 H305: Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**11.2 Informations sur les autres dangers**

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Propriétés perturbant le système endocrinien			Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

**Autres informations**

Exerce un effet dégraissant sur la peau.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1 Toxicité**

**Toxicité aquatique**

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson	CL50: 14.8 mg/L	calculé.	
Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons	n°CAS97489-15-1 C14-C17-alkyl sulfonate de sodium CL50: 2.8 mg/L n°CAS97489-15-1 C14-C17-alkyl sulfonate de sodium NOEC 0.85 mg/L Espèce Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) Durée du test 28 d	OCDE 204	
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés	EC50 19 mg/L	calculé.	
	n°CAS97489-15-1 C14-C17-alkyl sulfonate de sodium EC50 9.2 mg/L Espèce Daphnia magna (puce d'eau géante) Durée du test 48 h	OCDE 202	



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**elma tec clean A1**

Date d'édition 01.09.2023  
Date d'exécution 01.09.2023  
Version 1.8 (fr)  
remplace la version de 06.09.2022 (1.7)

	Dose efficace	Méthode, Évaluation	Source, Remarque
Toxicité chronique (à long terme) pour les invertébrés aquatiques	n°CAS97489-15-1 C14-C17-alkyl sulfonate de sodium NOEC 0.36 mg/L Espèce Daphnia magna (puce d'eau géante) Durée du test 22 d		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries	EC50 21 mg/L	calculé.	
	n°CAS97489-15-1 C14-C17-alkyl sulfonate de sodium EC50 62.1 mg/L Espèce Scenedesmus subspicatus Durée du test 72 h		
Toxicité aquatique chronique (à long terme) pour les algues et cyanobactéries	non déterminé		
Toxicité sur autres organismes aquatiques	non déterminé		
Toxicité sur les microorganismes	non déterminé		

**Estimation/classification**

Nocif pour les organismes aquatiques.

**12.2 Persistance et dégradabilité**

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Biodégradation	Taux de décomposition > 90 %	calculé.	diminution du COD Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).
Biodégradation	Taux de décomposition 100 %	Neutralisation, mesure de pH.	
Biodégradation	Taux de décomposition 83-92 % Durée du test 28 d	OCDE 301F/ ISO 9408/ EEC 92/69/V, C.4-D	n°CAS71-23-8 n-propanol
Biodégradation	Taux de décomposition > 60 % Durée du test 28 d	OCDE 301B/ ISO 9439/ EEC 92/69/V, C.4-C	n°CAS69011-36-5 isotridecanol, éthoxylé
Biodégradation	Taux de décomposition 89 % Durée du test 28 d	OCDE 301E/ EEC 92/69/V, C.4-B	n°CAS97489-15-1 C14-C17-alkyl sulfonate de sodium
Biodégradation	Taux de décomposition 78 % Durée du test 28 d	OCDE 301B/ ISO 9439/ EEC 92/69/V, C.4-C	n°CAS97489-15-1 C14-C17-alkyl sulfonate de sodium

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

**Estimation/classification**

isotridecanol, éthoxylé: La bioaccumulation est improbable.

C14-C17-alkyl sulfonate de sodium: L'accumulation dans les organismes n'est pas prévue (log Kow: 0,24).

1-propanol: L'accumulation dans les organismes n'est pas prévue (log Kow: 0,34).

**12.4 Mobilité dans le sol**

**Estimation/classification**

isotridecanol, éthoxylé: Koc: >5000, immobile, forte adsorption sur le sol.

C14-C17-alkyl sulfonate de sodium: Adsorption modérée sur le sol.

1-propanol: L'adsorption sur le sol n'est pas prévue.



**elma tec clean A1**

Date d'édition 01.09.2023  
Date d'exécution 01.09.2023  
Version 1.8 (fr)  
remplace la version de 06.09.2022 (1.7)

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

D'après la recette le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Propriétés perturbant le système endocrinien			Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

### 12.7 Autres effets nocifs

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Potentiel de dégradation de l'ozone (ODP):			Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Autres informations écotoxicologiques

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Demande chimique en oxygène (DCO)	578 mg O2/g	calculé.	
AOX			D'après la recette le produit ne contient pas d'halogènes liés organiquement.

### Informations complémentaires

Les agents de surface dans notre produit sont biodégradables selon l'annexe III du Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents.

Danger aigu pour le milieu aquatique: Aquatic Acute 3 H402: Nocif pour les organismes aquatiques.

Le mélange n'est pas classé comme dangereux chronique pour le milieu aquatique.

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

Aucune autre information significative disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit	Désignation des déchets
200129 *	détergents contenant des substances dangereuses

#### Élimination appropriée / Produit

Ne pas éliminer avec des déchets domestiques.

Neutraliser avec de l'acide de vinaigre (60%) ou de l'acide de citron (solide, cristalin) lorsqu'un bain en acier inox est utilisé.

Peut être rejeté à l'égout, compte tenu des règlements administratifs en vigueur.

#### Élimination appropriée / Emballage

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	-	-	-
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-



**elma tec clean A1**

Date d'édition 01.09.2023  
Date d'exécution 01.09.2023  
Version 1.8 (fr)  
remplace la version de 06.09.2022 (1.7)

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	-	-	-
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	-	-	-
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	-	-	-

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

aucune

**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

négligeable

**Transport par voie terrestre (ADR/RID)**

**Remarque**

Non classifié pour cette voie de transport.

**Transport maritime (IMDG)**

**Remarque**

No hazardous material as defined by the prescriptions.

**Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)**

**Remarque**

No hazardous material as defined by the prescriptions.

**\* RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**

**\* 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**\* Réglementations EU**

**Autorisations**

négligeable

**\* Limites d'utilisation**

Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Annexe XVII No 3 + 40 - non significative s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Annexe XVII No 75 - non significative s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

**Notice explicative sur la limite d'occupation**

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

**autres réglementations (UE)**

**À observer:**

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

Directive 2012/18/UE, Annexe I: non cité.

**Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles [Industrial Emissions Directive] COV**

Teneur en COV, état de livraison < 15 %

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

**Directives nationales**

Pour ce mélange aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été faite.



**elma tec clean A1**

Date d'édition 01.09.2023  
Date d'exécution 01.09.2023  
Version 1.8 (fr)  
remplace la version de 06.09.2022 (1.7)

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Abréviations et acronymes

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

ASTM: Société américaine pour les essais des matériaux

ATE: Estimation de la toxicité aiguë

AVV: Ordonnance de transfert de déchets (DE)

DGR: Règlement sur les marchandises dangereuses (IATA)

DIN: Institut allemand de normalisation

DNEL: dose dérivée sans effet

DOC: Carbone organique dissous

EN: Norme européenne

IATA: International Air Transport Association

ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale

IMDG: Marchandises dangereuses dans le transport maritime international

IMO: International Maritime Organization

ISO: L'Organisation internationale de normalisation

JArbSchG: Loi relative à la protection des jeunes au travail (DE)

OECD: Organisation de Coopération et de Développement Économiques

PBT: persistant, bioaccumulable et toxique

PNEC: Concentration prédite sans effet

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

SCL: Specific concentration limit

TI: Instruction technique

TRGS: Règles techniques pour les substances dangereuses

VOC: Composés organiques volatils

vPvB: très persistantes et très bioaccumulables

### Références littéraires et sources importantes des données

Mesures propres.

Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>.

Informations de nos fournisseurs.

### Indications diverses

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Ces données correspondent au niveau actuel de nos connaissances. Elles ne correspondent pas à une garantie de propriétés de produit sur contrat.

### Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Indications de changement

\* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente